

## Olivier

Écrivain public salarié à Garges-lès-Gonesse (95)

LPEP promotion 2008-2009

### ► C'est un peu le hasard qui m'a conduit vers ce métier

Je travaillais comme télé-enquêteur (secteur des enquêtes et des sondages) dans une entreprise de Montreuil. L'une de mes collègues m'a fait part de son projet de suivre un cursus pour devenir *écrivain public*. Tout le monde connaît le terme, mais pas le travail, les tâches que cela requiert, je ne faisais pas exception. Parce que c'est drôle, le terme *écrivain public* : quelque part oui, tu es écrivain, et quelque part non ; tu écris certes, mais c'est pour les autres, c'est de l'écriture pragmatique. Je me suis juste dit que le rapport à l'écriture combiné à la relation d'aide à la personne – je n'aime d'ailleurs pas trop ce terme d' *aide* – me conviendrait.

J'ai un parcours militant – dans des collectifs non formels : chômeurs, collectifs en solidarité avec des salariés grévistes de secteurs peu soutenus, comme les salariés d'enseignes de la restauration rapide (Mac Donald, Pizza Hut...) et des femmes de ménage travaillant dans des hôtels de grandes chaînes, embauchées par des sous-traitants. Quand je dis militant, ce n'est pas dans un parti politique donc. En tant que salarié dans cette boîte de télé-marketing à Montreuil, j'ai assumé pendant trois ans et demi, quasiment en même temps, tous les mandats de représentation du personnel. Après le bac, j'avais étudié deux ans aux Beaux-Arts. J'ai pensé que le métier d'écrivain public pouvait réunir tout cela : l'aspect militant, l'aspect *venir en aide* – mais sans être en surplomb, avec la volonté d'autonomiser la personne – l'aspect créatif. Ce dernier point n'est en effet pas à négliger, en entretien il faut tout le temps être en éveil, très concentré, même sur un dossier administratif, à partir d'une infime remarque, on peut trouver un fil à tirer et à démêler, avec plein de choses derrière. Même si cela restait flou, je l'entrevois.

Je me suis retrouvé dans la formation, certains connaissaient un peu le métier, certains avaient lu un article qui en parlait, paru quelques mois plus tôt dans le *Nouvel Obs*<sup>1</sup>, moi pas du tout. Alors on va dire que j'y suis arrivé par hasard, en même temps bien sûr que ce n'est pas un hasard, à un moment donné il y a comme un truc qui se noue et qui te tire...

---

<sup>1</sup> Dominique Foing, « Un travail plus social que littéraire, Écrivain public : un vieux métier d'avenir », *Le Nouvel Observateur*, n° 2267, 17 avril 2008 (à lire sur le site de [Plume & Buvard](#), onglet EP et médias)

## ► Je soutiens l'existence de la Licence professionnelle écrivain public

Que le diplôme existe me semble une chose positive. Mais je trouve qu'on ne peut pas prétendre non plus, qu'en dehors de cette licence il n'y a pas d'écrivain public, pas de possibilité de l'être. Je ne sais pas d'où c'est venu, mais il y avait en 2008-2009 dans l'association Plume & Buvard un groupe très actif sur la sur-légitimité du diplôme d'État, à mon avis sans distance ni réflexion.

J'avoue que j'ai un peu de mal avec ce diplôme. Autant dans certaines circonstances je le défends sur le principe, ainsi que l'Université, autant sur ce diplôme précis, qui représente 20-25 élèves par an, je trouve que l'Université devrait plus soigner la formation. C'est historique, quand on veut en France *professionnaliser* une profession, il faut passer par le diplôme d'État. On peut prendre l'exemple des animateurs : on a créé dans les années 1970 le diplôme du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), aujourd'hui si on veut être animateur on est obligé de passer par là. Par ailleurs, il est clair que si l'employeur est disposé à payer, il va plutôt embaucher une personne diplômée.

Je trouve que la plupart des professeurs et intervenants qui enseignent dans la formation n'ont pas une réelle vision du métier. Cela m'a gêné en termes de contenus de formation et en termes de débouchés. J'estime que l'Université ne fait pas un vrai suivi des étudiants, de manière à adapter son contenu pédagogique à telle ou telle activité du métier – pour moi il y a deux activités distinctes, mais ce n'est pas à moi de le dire. Il y a tout un travail à faire là-dessus, on a l'impression que l'équipe pédagogique n'est pas capable de rendre visible des perspectives, cela me dérange.

Sauf exceptions de part et d'autre, je trouve que ce sont plutôt les profs de fac que les intervenants extérieurs qui ont le mieux assuré. Je pense en particulier aux cours de Marie Céрати sur la rhétorique et l'autobiographie, je ne comprends d'ailleurs pas que ces cours fassent partie du module général avec la littérature, alors que c'est une des disciplines les plus pratiques ; quand je fais un courrier pour un recours, je pense encore aujourd'hui à ce que j'y ai appris. En linguistique, même si ce n'est pas simple, Sandrine Reboul-Touré arrive à mettre le doigt sur des problématiques de manière très concrète, pour nous faire prendre conscience de ce que c'est, *bien écrire* ou *mal écrire* – en gros le bien écrire c'est le parler dominant du pouvoir en place. J'ai aussi beaucoup apprécié les cours sur la littérature contemporaine de Clémentine Hougue, qui nous donnaient à la fois une perspective sur la littérature du siècle, et des éléments de détails, par exemple pour bien comprendre l'apport du surréalisme ; un élève produisait à chaque début de cours une fiche de lecture, c'était un bon entraînement à la synthèse et à la prise de parole.

On ne va pas non plus reprendre tous les cours un à un, mais je trouve qu'il en manque pour apprendre à mener soi-même un entretien et non pas être mené. En centre social, c'est extrêmement dur de se retrouver face à la souffrance de certaines personnes. Quand elles sont dépressives, c'est difficile, mais celles-là le savent et préviennent. J'en ai une en particulier qui vient à ma permanence, elle est folle, et moi ça me fait souffrir de la voir dans cet état, je ne peux rien pour elle. On atteint là les limites du métier, ce qu'on fait en psychosociologie n'est pas adapté, cela ne prépare pas les étudiants aux cas réels, il faudrait quelque chose de plus professionnel. De manière générale, je trouve que la formation manque de travaux dirigés en petits groupes, encadrés par un prof ou un intervenant, qui permettraient d'avoir une approche plus pratique du métier.

### ► Mes stages m'ont conforté dans mon choix du métier

J'ai fait mon premier stage en centre social, un autre dans un point d'accès au droit, puis un troisième, assez différent : j'ai travaillé pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.

J'ai beaucoup été en contact avec les personnes. On parle parfois de « public en difficulté », je profite de l'occasion pour dire que je ne fais pas mienne cette expression. Les *personnes* que je reçois sont très diverses. De la même façon, le terme de « non maîtrise » (du français, expression orale, expression écrite ou lecture, des démarches administratives) donne une image biaisée et négative, puisque toutes les combinaisons de savoir et de défaut de ce savoir existent. Ces personnes peuvent être des ouvriers, dont certains travaillent, d'autres pas. Certaines sont étrangères et ne parlent pas le français, d'autres ont une expression et une compréhension orale parfaite, leur faiblesse se révèle seulement à l'écrit et forcément cela bloque leurs démarches administratives.

Je pense à un gars qui fréquente régulièrement ma permanence, il va enchaîner une année complète pour faire le premier niveau du DIFL (Diplôme initial de langue française), à la fin de l'année il sera autonome, il reviendra peut-être parfois me voir, mais il fera seul ses démarches. Je pense aussi à cette fille, qualifiée et lettrée dans son pays et langue d'origine, mais dont le diplôme n'est pas reconnu en France, elle fait des ménages : pour ce genre de personnes éduquées, c'est plus facile d'apprendre une langue étrangère. Je vois aussi des Français. La situation la plus difficile est celle de la personne qui n'a pas la compréhension intellectuelle, qui se trouve en non-capacité à réaliser les démarches, en raison d'une situation particulièrement difficile, un état dépressif, de misère sociale, des femmes

battues... Bref des situations extrêmement diverses, je trouve que le terme « public en difficulté » stigmatise et n'explique pas à qui on a affaire.

Au centre social à Nanterre j'ai fait ce que je voulais faire, je veux dire, ce qui m'avait orienté vers ce métier. C'est ce que je fais aujourd'hui, on y reviendra. Cela m'a permis de voir que je tenais bien la route face aux personnes qui avaient du mal à s'exprimer, soit sur le plan syntaxique ou grammatical, soit parce que la chronologie de leur récit est toute sens dessus dessous. Les récits peuvent glisser sans raison logique du passé au présent. Il faut remettre tout cela en ordre, avec patience, recadrer la personne sans être autoritaire, sans la juger. Souvent, en repartant, la personne me remerciait, cela m'a conforté dans le fait que je me sentais capable d'exercer ce métier, que ce n'était pas juste une idée en l'air que j'avais eue, que j'avais bien choisi ma voie.

Le deuxième stage, dans un point d'accès au droit à Paris, dans le XXème arrondissement, était différent. Il y avait un pré-accueil et un suivi juridique de la personne, je rédigeais le courrier en fonction de l'affaire, c'était bien plus cadré. Là aussi on rencontre des situations très difficiles, les personnes ont souvent du mal à s'exprimer. Le travail était plus répétitif, au bout d'un moment, à chaque fois qu'il y avait un dossier d'aide juridictionnelle à faire, c'était pour moi.

Ces deux stages me sont tombés un peu dessus comme ça, mais ils ont correspondu exactement à ce que je voulais faire. Ce n'a pas été le cas, par exemple, pour une amie de la promotion, qui elle, au fur et à mesure du déroulement de son stage, se rendait compte que ce n'était absolument pas ce dont elle avait envie ; elle était écrivain public en mairie et cela ne lui plaisait pas du tout. Ces heures de stage liées à la formation ont donc leur utilité.

Mon troisième stage fut très différent, c'était de l'écrit pur : je devais rédiger des petites biographies pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, plus communément appelé « Le Maitron », du nom de son fondateur. C'est une institution. Jean Maitron (1910-1987), historien dans les années 1950, pionnier de l'histoire ouvrière en France, est l'initiateur, avec sa thèse, *Histoire du mouvement anarchiste en France*, un pavé de mille pages, des études sur le mouvement anarchiste en France. Par la suite il a fait ce *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, poursuivi après sa mort par toute une équipe<sup>2</sup>, dictionnaire composé des notices biographiques de l'ensemble des militants du mouvement ouvrier. Ils y sont tous, du grand dirigeant comme Jaurès au plus petit ouvrier, celui qui par exemple a eu un mandat à la CGT (Confédération générale du travail) ou dans un groupe politique, même si c'est juste une petite notice de quelques lignes. Ce dictionnaire

---

<sup>2</sup> dirigée par Claude Pennetier, dans le cadre du Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CNRS / Université de Paris I), voir [Maitron.org](http://Maitron.org), site d'histoire sociale

représente des centaines de milliers de notices, c'est une œuvre monumentale se composant de quarante-quatre volumes, ils en sont à la lettre L.

Ce que je faisais n'était pas très intéressant, cela se réduisait à un simple résumé de biographie, ce n'était pas tout à fait ce que j'avais imaginé. Je comptais faire des entretiens avec des militants en activité dans les années 1970 encore vivants. Je me rends bien compte aujourd'hui, après avoir lu des textes sur l'utilisation des témoignages en science historique et sociale, que pour faire ce type de témoignage, il faut être à la pointe de la recherche, ce qui n'est pas du tout mon cas, je n'ai que des connaissances fragmentées. Si on n'a pas ces compétences et ces connaissances, on risque de laisser passer plein de choses, de ne pas saisir les références, ne pas lire entre les lignes ce qui est important ; on ne pose pas forcément les bonnes questions, on ne rebondit pas là où il faut, indépendamment du fait que l'interlocuteur, au bout d'un moment, risque de mettre en cause la légitimité de celui qui dirige l'entretien. Bien fait ce type de récit peut devenir un document historique. Effectivement je n'aurais pas eu les compétences.

À côté du dictionnaire, ils travaillent sur des sortes d'annexes thématiques, comme par exemple un dictionnaire des mouvements des militants communistes du monde arabe... J'ai travaillé sur le mouvement anarchiste. Je continue aujourd'hui, à titre personnel, à y participer. J'ai rédigé trois notices sur quelques artistes anarchistes qui ont eu un réel engagement militant : Maximilien Luce et Camille Pissarro, peintres impressionnistes ; André Laude, poète contemporain ; Jean-Jacques Lebel, plasticien et *performer* contemporain.

Le quatrième stage mêlait tous ces aspects : travail sur l'écriture et engagement social. Je devais recueillir des témoignages de personnes venant à l'accueil du Secours Populaire Français.

### ► J'ai trouvé mon emploi grâce à une annonce passée *via* la fac

Je travaille comme écrivain public au centre social de la ville de Garges-lès-Gonesse. Mes employeurs ont passé une annonce *via* la fac, ils connaissaient la fac et la Licence professionnelle parce qu'un autre écrivain public, Renaud, qui suivait lui aussi la formation la même année que moi, y travaillait déjà. Renaud avait participé depuis le tout début à ce travail de réflexion sur le métier, à Garges-lès-Gonesse, qui a abouti au Comité de pilotage.

C'est parti d'un problème grave survenu à cause d'un écrivain public bénévole dans l'un des centres sociaux de Garges. Le service des écrivains publics a un vrai succès à Garges-lès-Gonesse – les statistiques montrent que 40% de la population sont d'origine étrangère, que le taux de chômage est le double du niveau national, que la moitié de la

population a moins de 25 ans... toutes les caractéristiques de ce type de ville où il y a un besoin énorme de ces services. Les décideurs politiques ont alors pris conscience qu'on ne peut pas laisser n'importe qui faire ce travail.

Ils ont mis en place le Comité de pilotage qui regroupe les trois directeurs des trois centres sociaux de la ville, des partenaires comme la responsable de la CAF (Caisse d'allocations familiales), la responsable du SSD (Service social départemental), une assistante sociale, etc. Ils ont sollicité Peuple & Culture<sup>3</sup> pour l'animer, avec les écrivains publics en poste, qui à l'époque étaient des bénévoles (deux réguliers dont Renaud, deux qui intervenaient de façon plus épisodique). Tous ont travaillé ensemble autour des pratiques professionnelles de l'écrivain public : que peut-il faire ou ne pas faire ? où se situent les limites de son action ? etc. Cela a débouché sur une charte de deux pages, approuvée en conseil municipal, ce qui constitue une étape appréciable en termes de reconnaissance du métier. Ce travail de réflexion est en partie le thème de l'exposition *L'Écrivain public - Un lien dans la ville*, qui s'est tenu à Garges-lès-Gonesse le 14 octobre 2010. Cette journée d'animation et de présentation du métier s'est faite notamment à travers dix panneaux explicatifs que l'association Plume & Buvard projette d'acquérir dans le but de les faire tourner.

Bref, suite à la charte établie, la mairie a trouvé des subventions pour salarier deux postes, le poste de la mairie directement salarié par elle, l'écrivain public étant en alternance sur les deux centres municipaux, et une allocation de subvention pour le centre associatif pour mon poste, qui est passé à temps plein au 1er mars 2010. Les deux écrivains publics font en fait le même travail.

### ► À propos de mon activité d'écrivain public

Je travaille donc au centre social du quartier des Doucettes de Garges-lès-Gonesse. Ce métier me plaît vraiment, même si parfois c'est un peu plan-plan, il m'arrive de m'ennuyer. Le centre social, cela s'apprend. C'est un lieu de vie, il s'y passe plein de choses, les gens rentrent et sortent, ils apportent des gâteaux, on prend le café ensemble. Les tâches sont très diverses.

Je pars de démarches administratives, comme par exemple écrire au juge des enfants pour lui demander d'intervenir, parce que rien ne va plus entre le gosse et sa famille. Ou pour se plaindre d'un mauvais suivi médical, des courriers concernant le logement, des

---

<sup>3</sup> [Peuple & Culture](#) est un réseau d'associations d'éducation populaire, qui déclare mener depuis 60 ans la lutte contre les inégalités culturelles et pour le droit au savoir tout au long de la vie.

recours pour dettes, il y a derrière ces cas tout un pathos, cela engage des choses intimes. Il faut à la fois montrer de la sensibilité pour que la personne soit prête à se confier, sans que non plus cela soit comme sur le divan, il faut savoir se limiter aux faits réels et concrets, raconter une histoire qui engage des éléments personnels, affectifs, tout en restant dans le cadre d'une démarche. En termes d'écriture, je dirais donc que je suis amené à rédiger des « récits de vie pragmatiques ».

Notre métier est d'arriver à ce que la personne s'exprime de manière claire sur ce qu'elle a à dire, qu'elle le fasse d'une façon concise, argumentée, pour obtenir au bout un gain. Les personnes se rendent bien compte de leur difficulté à le faire, elles nous sont souvent très reconnaissantes de notre aide. Pour elles ce doit être énorme, au-delà de leur parole, c'est leur sensibilité qu'on fait émerger, et du coup elles ont plus confiance en elles.

Officiellement on est censé être plus ou moins sectorisé, mon centre social se situe dans le quartier des Doucettes, celui des Basses Bauves y est plus ou moins rattaché. A l'accueil, dans aucun des trois centres on ne demande aux gens où ils habitent. J'ai établi moi-même – parce que ça m'intéresse de mieux connaître mon public, que 50% viennent du quartier direct ; certains viennent d'autres quartiers, parfois même d'assez loin. Il y a indiscutablement un phénomène de fidélité que j'essaie aussi de mesurer, ils reviennent me voir quand cela s'est bien passé – je ne sais pas si c'est moi ou si c'est juste qu'ils veulent voir la même personne ; cela ne serait pas étonnant, certaines démarches réclament un suivi. Je pense que cela est vrai aussi pour mon collègue écrivain public des autres quartiers. Il y a un rapport de confiance qui s'installe, pour des choses qui peuvent paraître toutes bêtes, même pour un dossier CMU (couverture maladie universelle) où on a accès à un certain nombre d'informations personnelles qu'on n'a pas forcément envie de raconter à plusieurs personnes.

Je suis quelqu'un qui écoute, mais je ne bavarde pas beaucoup, je pense que cela évite peut-être des personnes qui viennent juste là pour passer le temps, la plupart ont un vrai besoin. Par contre certaines d'entre elles prennent systématiquement rendez-vous pour chaque démarche administrative, même la plus petite, au bout d'un moment je leur demande si elles ne peuvent vraiment pas le faire ; par exemple pour une autorisation de prélèvement automatique, ce qui est à noter n'est pas compliqué, elles disent « non non j'écris mal, etc. », je leur fais sentir que quand même venir toutes les semaines pour une broutille, alors que je bloque une heure par entretien... Certaines cherchent un appui, un soutien. Je pense par exemple à un gars qui a la quarantaine, il est seul, isolé, sa femme est au pays, il travaille, ce n'est pas du tout le profil stéréotype de « la petite mamie bavarde » ; mais il se pose, il parle, il me tutoie, il me demande de mes nouvelles, il me propose de venir manger chez lui,

il a invité Renaud, il revient toutes les semaines, c'est clair, il cherche un soutien. C'est une exception ; par contre il arrive que certaines personnes viennent sur une période, ensuite elles passent à autre chose.

Je ne travaille pas en équipe, je suis assez isolé. Je dépends du directeur qui est mon seul interlocuteur, son intérêt pour le travail d'écrivain public est modéré. Dans ma permanence au centre social, toutes les autres personnes sont de l'équipe d'animation – sauf un stagiaire coordinateur, Vincent qui prépare le diplôme du JEPS (diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) et mène le projet de créer un pôle ressources, il va me manquer quand il partira. Je me sens parfois seul, je trouve que le Comité de pilotage ne joue pas son rôle, j'ai envie de l'orienter différemment, notamment sur les échanges de pratiques entre écrivains publics – même si on n'est que deux, mais on pourrait l'étendre à ceux des autres villes, comme Sarcelles. À seulement deux écrivains publics on est en minorité, on se retrouve dans le comité avec des chefs de services CAF (Caisse d'allocations familiales) et SSD (Service social départemental), on a parfois du mal à dire ce qu'on pense sous prétexte de ménager les partenaires – en gros, quand je me retrouve avec le suivi social d'un monsieur qui ne peut pas se faire comprendre de « vos » services parce qu'il parle le turc et qu'il n'y a pas de traducteur, il y a un problème quelque part, ce n'est pas la personne qui est en cause, c'est le fonctionnement du système départemental tout entier, c'est quand même un peu plus grave que quelqu'un qui n'est pas toujours à la hauteur. Mais je ne peux pas le dire, ou je dois prendre des gants, cela m'agace un peu.

Ceci dit il y a de bonnes choses sur Garges, ils font un excellent travail et ont apporté une vraie reconnaissance du métier d'écrivain public, de la fonction et de la personne. Il y a une affiche *L'Écrivain public - Un lien dans la ville*, cette exposition sur le travail de l'écrivain public, du coup c'est reconnu par les autres intervenants – et il y a le compte rendu municipal où ils ont approuvé la charte.

### ► À propos des spécificités du métier, de ses limites

Je remarque que certaines personnes que je reçois ne veulent plus entendre parler des assistantes sociales, car elles ne réalisent qu'une analyse de la situation et ensuite plus rien, alors que les démarches sont compliquées à effectuer. C'est ce que Bergamote Fernandez avait déjà repéré dans son mémoire<sup>4</sup> : l'écrivain public a une réputation de faire

---

<sup>4</sup> Bergamote Fernandez, « *La Professionnalité de l'écrivain public en structure sociale* », mémoire de Master 2 « *Travail social, action sociale et société* » CNAM, 2008



les choses, concrètement et réellement, alors que l'assistante sociale ne propose plus rien. Même si notre action est modeste, elle a un impact réel, et les gens en sont extraordinairement reconnaissants.

On a eu au centre social le cas d'un monsieur dont j'ai parlé lors d'une session d'échange dans le cadre du PRE (Plan pour la réussite éducative). Ce monsieur turcophone comprend mal le français, il s'exprime très mal. Au Service social départemental, on utilise en principe le service d'interprétariat de l'ISM (Inter Service Migrants), mais cela coûte cher, il semble que l'enveloppe soit épuisée, on les réserve à des entretiens difficiles et importants. En centre social, ces personnes peuvent bénéficier d'une aide, il y a à l'accueil et parmi les adultes-relais des gens qui parlent turc. Pour lui, c'est formidable, il avait déjà fait des démarches avec l'autre écrivain public qui n'avait pas bien compris la situation (par exemple, il avait été déclaré sans ressources alors qu'il percevait une pension d'invalidité).

Je pense aussi au cas d'une dame qui parle le tamul, elle n'était pas seule lors de sa visite à l'assistante sociale – les gens ne sont pas idiots, quand ils ne parlent pas la langue ils se font accompagner ; sans doute pour répondre à des règles de confidentialité strictement établies dans le service, l'assistante sociale n'a pas voulu recevoir l'accompagnateur. Je me suis rendu compte que les démarches requises n'étaient pas les bonnes – on lui demandait de recourir au JAF (juge des affaires familiales) pour récupérer une pension alimentaire du père de son enfant, c'est classique, avant de verser le RSA (Revenu de solidarité active) la CAF (Caisse d'allocations familiales) s'assure que la personne a bien fait toutes les démarches pour faire valoir ses autres droits ; or il s'est avéré que le père n'avait pas reconnu l'enfant ; je l'ai donc renvoyée au service social, avec une fiche de liaison et un brouillon de courrier demandant l'exonération de cette démarche auprès de la CAF au vu de la situation. On peut comprendre après cela que les gens n'aient pas envie de revoir l'assistante sociale.

C'est embêtant ce genre de choses, cela peut entamer une relation de confiance. J'ai mis ce cas en avant car on veut mettre en place au centre social une association indépendante pour avoir recours à des femmes-relais bilingues français plus une autre langue, qui connaissent une autre culture, pour faire la traduction et la médiation auprès des administrations et services. Cela se développe dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), cela coûte évidemment bien moins cher que les traducteurs de l'ISM.

Dans ce cadre des relations avec les services sociaux, je me pose également la question de savoir, à partir d'un certain nombre de démarches, si après tout je ne suis pas en train de faire du suivi social. La formule *faire avec* et non *faire pour* la personne n'est pas si simple : lorsque la personne ne parle pas le français, elle ne peut pas téléphoner, il faut le

faire à sa place pour se renseigner, prendre rendez-vous, débloquer une situation ; parfois même, pour débloquer une situation, il faut faire œuvre de médiation à la demande de la personne. Il faut discerner à quel moment une démarche administrative, du fait de sa complexité ou de sa multitude (diverses démarches), devient ou s'apparente à un suivi social. Un dossier DALO (Droit au logement opposable) ou MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) réclame une stratégie à long terme.

Tout écrivain public en activité est amené à se poser la question des limites, elles ne sont pas fixées. Pour moi il s'agit de ne pas mettre la personne en danger, c'est cela mon guide, si je ne suis pas capable de le faire, je ne le fais pas. Par exemple, pour tout ce qui est des questions juridiques, je ne m'embarrasse pas. L'écrivain public est souvent défini par la négative, par ce qu'il ne peut pas faire : ni assistant social, ni juriste, ni écrivain... La pratique de l'écrivain public comprend certes la maîtrise rédactionnelle, pour des courriers (courriers administratifs, contestations d'un avertissement de l'employeur, contestation ou demande de réparation auprès d'une entreprise marchande...) qui doivent s'appuyer sur des éléments factuels. Mais il faut aussi savoir exprimer les sentiments personnels voire intimes de la personne. Toute démarche administrative engage des éléments personnels...

J'ai bien sûr beaucoup réfléchi là-dessus, les actions *en positif* (ce que fait l'écrivain public) plutôt que *en négatif* (ce qu'il ne fait pas). Je les identifie clairement : aider à la rédaction de lettres, à la constitution de dossiers, au remplissage de formulaires, au classement de documents ; informer la personne à propos des courriers qu'elle reçoit, sur les procédures administratives ; orienter la personne vers les bons interlocuteurs. Son action générale est de faciliter l'accès des personnes à leurs droits sociaux, à l'exercice de leur citoyenneté (par exemple, demande d'explication à un service de santé) et à leur propre expression (démarches ou expression d'ordre plus personnelles).

Le travailleur social qui fait un rapport social veut produire une description objective, il représente une « autorité » qui valide les renseignements sur la personne. La description et la narration par l'écrivain public restent du point de vue de la personne, avec son souci à elle de décrire les faits, l'auteur reste la personne, c'est elle qui engage sa responsabilité. Alors comme je l'ai déjà dit, certaines démarches s'apparentent à un « récit de vie pragmatique », l'écrivain public raconte une histoire qui engage des éléments personnels, affectifs, dans le cadre précis d'une démarche. Je réitère l'exemple de la lettre d'une dame se plaignant de la manière dont s'est passée sa prise en charge médicale, dont elle a été soignée et opérée, de celle des parents écrivant au juge des enfants pour exposer leurs difficultés vis-à-vis de leur enfant...

## ► Je continue à me former

J'ai la chance que mon directeur m'accorde assez facilement des formations. Dès octobre-novembre de mon année de diplôme, j'ai assisté à un colloque organisé par une revue du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), section Travail et Société, qui s'occupe d'éducation permanente. L'intitulé était : *Le travail aux marges*, ce travail social avec les personnes en marge de la société, comme par exemple les SDF (sans domicile fixe). Toute la journée, un panel de sociologues, psychologues, etc., sont intervenus sur des problématiques à la fois sociologiques et historiques, sur l'évolution du droit pénal en France pendant les dix dernières années, des choses à la fois très précises et qui ouvraient des perspectives.

Le Centre de ressources départementales organise des ateliers, j'ai suivi par exemple un atelier sur le DALO (Droit au logement opposable). La session d'échange PRE (Plan pour la réussite éducative) organisée par la ville de Garges, animée par les services de la réussite éducative, a permis de réunir un groupe d'une dizaine de personnes, service social départemental, crèches, services pour l'enfance, le responsable du Point Information Jeunesse, un éducateur de Prévention Jeunesse, etc. Cela m'a été très utile alors que j'arrivais sur le « territoire » comme on dit dans notre jargon, je ne connaissais personne. C'est bien de visualiser les gens, de les connaître personnellement, de comprendre ce qu'ils font concrètement, leur métier, leur action, leur type de fonctionnement ensemble, comment on peut agir et travailler avec eux ; il y a eu en tout cinq sessions qui m'ont beaucoup appris.

Aucun diplôme ne peut donner toutes les clés, encore moins cette licence professionnelle, sur ce genre de métier on apprend tout au long de sa pratique. Cela se fait beaucoup dans le secteur social de réfléchir sur son métier. Je lis les *Actualités sociales hebdomadaires*, c'est un peu l'hebdomadaire de référence pour tout ce qui est action sociale ou médico-sociale. J'y trouve une réflexion qui débouche sur des questionnements politiques, et cela m'intéresse. Parce qu'à un moment donné, le problème du logement, par exemple, c'est bien une question politique. Je ne connaissais le secteur social que de l'extérieur, j'avais une position extrêmement critique, mais il compte des personnes riches de qualités. Comme d'autres le métier d'écrivain public demande à se former toujours, à actualiser ses connaissances, à aussi essayer d'apprendre de la part des personnes qu'on aide ; ce sont parfois elles qui m'apprennent l'existence d'une association.

## ► À propos de la représentation du métier, de l'image qu'il dégage

L'image poussiéreuse et vieillotte qu'on accole souvent à l'écrivain public ne me gêne pas. Au contraire, je la revendique, j'avoue que le côté permanence immuable derrière son bureau me plaît. Quand on fait une recherche d'images sur l'écrivain public *via* les moteurs de recherche Internet, on visualise bien ces permanences, en France, hier et aujourd'hui, et dans d'autres pays, l'Asie, l'Inde, le Maghreb, les représentations de l'écrivain public par Delacroix au Maroc... Le point commun à ces images et ces photographies d'écrivains publics, c'est qu'ils sont tous assis, pas forcément face à la personne, parfois ils sont à côté d'elle, ce qui montre bien l'aspect médiation, « on fait les choses ensemble parce que je ne vais pas les faire à ta place ». Il est assis, il écrit soit à la plume comme c'était avant, soit à la machine à écrire dans les pays du Tiers monde, soit à l'ordinateur, mais il y a ce point commun. Oui, cette image, je la revendique, c'est la réalité du métier. L'imaginaire qui fait écrire des lettres d'amour à l'écrivain public, pour moi ce n'est pas la réalité, dans mon expérience à Garges-lès-Gonesse il n'y a pas beaucoup de romantisme. Cela m'intéresserait de savoir comment ce métier est exercé dans le tiers monde, au plus près de la population, comment les gens le perçoivent. Il y est très présent, inscrit dans la rue, je sais que les écrivains publics se postent près des gares, près des édifices publics, ils font partie du quotidien des gens, c'est sûr, il y a dans ces pays plus d'illettrisme.

En termes d'image et de représentation, il y a des divergences de conception et d'imaginaire au sein même des écrivains publics professionnels. Je crois voir que cette conception dépend du type de l'activité exercée... Pour faire court, dans la mesure où l'intitulé écrivain public connote *social*, les écrivains publics qui choisissent le statut libéral préfèrent un autre intitulé : « écrivain biographe » ou encore « écrivain privé » qu'on trouve beaucoup sur Internet. C'est juste une question de présentation, qui a été lancée par la responsable pédagogique de la Licence professionnelle, Sylvie Deweerdt, en fin d'année scolaire de notre promotion, en 2009.

Cela m'amène à la contradiction des nouvelles fiches ROME (établies par Pôle Emploi) refondues début 2010 : la désignation *écrivain public* a été affectée aux professionnels de l'écriture qui ne la revendiquent pas... quant à ceux qui la revendiquent, qui travaillent sous ce nom, dont l'intitulé *écrivain public* est reconnu par les personnes pour qui et avec qui ils travaillent, ils sont renvoyés à la désignation peu porteuse et restrictive de *médiation administrative*. Je pense qu'il y a un travail à faire auprès des commissions des nomenclatures métier.

En **conclusion**, je dirais que j'aime ce métier, même s'il n'est parfois pas facile de le pratiquer au quotidien, ce n'est pas évident de se confronter aux problèmes et à la souffrance des gens. Ce métier me permet d'être utile, de travailler en accord avec mes convictions personnelles en permettant l'accès des personnes à leurs droits et à l'exercice de leur citoyenneté. J'estime travailler dans de bonnes conditions, dans la mesure où mon employeur a fait une vraie démarche de reconnaissance du métier d'écrivain public, de la fonction et de la personne. Je perçois un salaire correct.

Entretien réalisé par

[Viviane Le Houède](#)

pour

**& Blume**  
Buvard

2010 - Tous droits réservés